

DANS CE NUMÉRO

VOLUME 16, NO 1

Résumé de la dernière
séance du Conseil - p. 1-2

Mot de l'éditeur - p. 1

Annonces diverses - p. 3-4

Activités à retenir - p. 5-7

Mot vert - p. 8

Mot de l'agent de
développement - p. 2

Les jeux en folie - p. 9

Calendrier - p. 10

RÉSUMÉ DE LA DERNIÈRE SÉANCE ORDINAIRE

10 JANVIER 2025

Ouverture de la séance à 19:00

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 10 janvier 2025.

Adoption du procès-verbal de la séance du 6 et 20 décembre 2024.

CORRESPONDANCES :

MRC DE LA MITIS : invite les élus à une présentation sur l'élaboration du plan climat le 16 janvier 19h;

RAPPORT DU MAIRE :

Séance du 11 décembre

- Présentation du rapport sur l'accaparement des terres agricoles
- Adoption du règlement sur l'établissement de la répartition des quotes-parts.
- Adoption du règlement concernant la régie interne des séances du conseil des maires.

LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER :

Les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement de la liste des comptes à payer du 31 décembre 2024 totalisant 106 364.71\$

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 31 DÉCEMBRE 2024 :

Les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et ils s'en déclarent satisfaits.

ADOPTION DU RÈGLEMENT #283-24 PORTANT SUR LA TAXATION ET LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2025 :

La municipalité a adopté le règlement relatif à la taxation et la tarification pour l'année 2025.

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2025 :

Les élus ont nommé M. Gervais Parent à titre de maire suppléant pour l'année 2025.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT AUPRÈS DE LA MRC DE LA MITIS :

Le conseil a nommé M. André Blouin à titre de représentant pour la municipalité.

PENSÉE
DE L'ÉDITEUR

ENCORE UN MOIS
ENNEIGÉ,

MAIS LE BEAU TEMPS
ARRIVE, IL NE FAUT
PAS DÉSESPÉRER...

SUITE

DEMANDE DE DÉNEIGEMENT POUR LE RANG 7 EST :

Suite à des demandes citoyennes, la municipalité a accepté de déneiger la partie la plus à l'est du 7e rang Est lors d'accumulation importante et non pas sur une base courante.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ DE MATANE-MATAPÉDIA DANS LE CADRE DU PPA-CE 2025-2026 :

Pour essayer de pallier à la quantité effarante de transports lourds qui circulent sur nos routes, ce qui les endommage grandement, la municipalité dépose une demande auprès du député de Matane-Matapédia dans le cadre du programme PPA-CE 2025-2026, de l'ordre de 100 000\$.

ADOPTION DU SECOND PROJET POUR LE RÈGLEMENT #280-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 167 :

Le conseil a adopté, après consultation publique, le second projet de règlement # 280-24 modifiant le règlement de zonage #167.

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 282-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 247 CONCERNANT LES NUISANCES PUBLIQUES :

La municipalité a adopté le règlement sur les nuisances afin de le mettre à jour selon les nouvelles réalités de la municipalité.

ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE DANS LE PROJET DE CAMPING :

La municipalité a accepté la soumission de Norda Stelo pour concevoir les plans et devis pour la partie électrique du camping.

MOT DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Un des projets qui est sur le point de se réaliser est la venue du Sentier National. Le Sentier national est un projet pancanadien de sentiers dédiés à la randonnée pédestre en milieu naturel. Il fut pensé en fonction d'une vaste clientèle et il s'adresse autant aux amateurs de longues randonnées qu'aux excursionnistes d'une journée. Le corridor est-ouest reliant Trois-Pistoles à Amqui reste à compléter, car c'est à cet endroit qu'il rejoindra le Sentier international des Appalaches (SIA) qui lui se rend jusqu'à Gaspé. En fait, il ne reste que cinq municipalités où le sentier doit passer afin de compléter la boucle québécoise. Il s'agit de Saint-Gabriel, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, La Rédemption et Sainte-Irène.

Dans ce sens, je communiquerai avec vous dans les prochaines semaines afin d'établir les ententes de passage sur des lots privés. Les sentiers sont habituellement très discrets et ne portent aucunement préjudice à la valeur en bois ou à l'évaluation du lot. Le projet est encadré par Rando Québec et est financé en partie par le ministère de l'Éducation via son aile du Sport, du Loisir et du Plein air.

ANNONCES DIVERSES

Si vous avez des choses à annoncer ou à vendre, n'hésitez pas à nous en faire part et il nous fera plaisir de le partager dans le journal municipal. Demandez Robert au 418-775-4205 #2025

VOUS AVEZ DES PLAINTES CONCERNANT L'ÉTAT DES ROUTES ET DU COMPORTEMENT DES CAMIONNEURS?

Pour l'état des routes, VOUS DEVEZ déposer une plainte officielle (pas un signalement) au 511, celle-ci sera transférée à Mont-Joli au lieu de Montréal et sera traitée (comparativement au signalement qui passe inaperçu).

Le comportement des camionneurs lui, c'est directement au poste de police de Price que vous allez vous adresser, car il y a maintenant un numéro de dossier affecté à ce problème suite à l'intervention des directeurs généraux et des Maires des municipalités de Saint-Charles-Garnier, Les Hauteurs, ainsi que du Préfet de la MRC. **LE DOSSIER PORTE LE NUMÉRO #305-241003-003** et le numéro de téléphone est le 418-775-1525. Plus vous allez être nombreux à porter plainte dans les deux dossiers, plus il y aura de résultats.

UN PETIT MOT DE VOTRE DÉPUTÉ PASCAL BÉRUBÉ AU SUJET DU DOSSIER DU TRANSPORT LOURD :

🚧 Route 298 à Saint-Charles-Garnier 🚧 🚛

Pour votre information, je vous invite à visionner le reportage ci-joint : <https://youtu.be/bNazsZ8ktJk>

Depuis plusieurs mois, la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande au ministère des Ressources naturelles et des Forêts d'intervenir pour rediriger le trafic lourd des camions forestiers à l'extérieur du village. Malgré des solutions concrètes proposées par la municipalité, aucune avancée n'a été réalisée.

Avec seulement 230 habitants, Saint-Charles-Garnier subit des pressions importantes :

- 👉 Usure accélérée des infrastructures : Près de 5 M\$ ont été investis récemment pour rénover ce tronçon et si rien ne change, tout devra être refait sous peu.
- 👉 Sécurité compromise : Les travaux actuels sur la route 298 obligent les camions à emprunter un détour dangereux de 8 km sur une route de terre, étroite et inadaptée pour un tel usage. Les risques d'accident sont bien réels pour les résidents, les transporteurs scolaires et les usagers de la route. Certaines journées, près de 200 camions empruntent cette route.
- 👉 Absence de dialogue : Récemment lors d'une rencontre organisée par le MTQ, aucun représentant du ministère des Ressources naturelles et des Forêts n'était présent.

La municipalité réclame une solution durable et équitable : une route alternative sécuritaire en terre publique pour les camions, autorisée par le ministère.

J'ai demandé à la ministre Maité Blanchette Vézina et à son ministère d'intervenir rapidement afin de protéger la sécurité des citoyens et de mettre fin à ce conflit d'usage persistant.

ANNONCES DIVERSES

Si vous avez des choses à annoncer ou à vendre, n'hésitez pas à nous en faire part et il nous fera plaisir de le partager dans le journal municipal. Demandez Robert au 418-775-4205 #2025

FERMETURE DE LA ROUTE 298 À SAINT-CHARLES-GARNIER : PRUDENCE SUR LE CHEMIN DE DÉTOUR!

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable invite les usagers de la route à faire preuve d'une prudence accrue lorsqu'ils circulent sur le chemin de détour entre Saint-Charles-Garnier et Les Hauteurs.

Mis en place à la suite de la fermeture de la route 298, requise en raison des travaux de reconstruction du pont enjambant la rivière Mistigouèche, le trajet de remplacement, qui passe par le 5e Rang Ouest, la route du Portage, le 7e Rang Ouest et la rue Bélanger, sera maintenu pour les prochains mois.

Dans ce contexte, le Ministère poursuit ses rencontres avec ses différents partenaires (municipalités, Sûreté du Québec, Contrôle routier Québec et entreprises forestières) dans le but d'assurer la sécurité des usagers. Cela s'ajoute aux initiatives mises en place, dont la bonification de la signalisation et l'ajout prochain d'un radar pédagogique.

En raison de la configuration du détour et de la présence d'un grand nombre de véhicules lourds sur ce dernier, le Ministère rappelle les consignes suivantes, afin d'assurer la sécurité de tous :

- respectez la limite de vitesse affichée;
- adaptez votre vitesse aux conditions météorologiques et routières;
- faites preuve de vigilance et anticipez les dangers ainsi que les obstacles;
- conservez une distance sécuritaire entre les véhicules.

Le Ministère remercie les usagers pour leur collaboration.

Le **Club des 50 ans et plus** de St-Charles-Garnier sera à la salle communautaire le dimanche 16 février à 13h pour fêter la St-Valentin.

À VENDRE :

- 1 support pour faire sécher le linge (10\$)
- 2 barrières d'escalier pour la sécurité des enfants (10\$ chacune)
- 1 planche à repasser (15\$)
- 1 fer à repasser (20\$)
- 2 boîtes de rangement (2\$ chacune)
- 1 matelas gonflant (35\$)

Lauréanne Huet
418-798-4228

ACTIVITÉS À RETENIR

BIENVENUE DANS LA SECTION DÉDIÉE AUX LOISIRS DES HAUTS-PLATEAUX!

Ici, vous resterez informé des activités, des besoins de bénévoles et des bons coups. Plusieurs activités sont à venir alors garder l'œil ouvert aux publications Facebook.

Bonjour à tous et toutes!

Dans les Hauts-Plateaux, le début d'année rime avec le début de la **saison d'hockey mineur**. Depuis le retour des Fêtes, il y a de fortes chances qu'on se soit davantage croisé à l'aréna que dans les rues de St-Charles! D'ailleurs, c'est plus de 50 jeunes réparties dans les 3 municipalités qui sont inscrits! Il est encore possible de s'inscrire en remplissant le formulaire et en acquittant le paiement de 75\$. Du prêt d'équipement est également disponible pour la saison, sur demande.

Quelques personnes m'ont demandé où était rendu le projet de chandail d'équipe. Je vous annonce qu'ils sont en production. En attendant, voici l'esquisse!



Pour les mordus de **soccer intérieur**, les inscriptions sont possibles également. Tous les jeudis au Centre polyvalent de **ST-GABRIEL**, à 19h. Les frais d'inscription sont de 40\$. Espadrilles obligatoires.

Une activité d'initiation au **Fat Bike** est prévue samedi le 8 février, de 13h à 16h à l'aréna de **ST-GABRIEL**.

Une belle activité vous est proposée par le comité Loisirs de **LES HAUTEURS** : Dimanche le 9 février, viens regarder le **Super Bowl** à la salle municipale! Des ailes de poulet, nachos, pop corn, chips, bières et boissons gazeuses seront en vente sur place. On vous attend dès 18h au 50, rue de l'Église.

× × × ×

PROJECTION GÉANTE DU

SUPER BOWL



dès 18h

09.02.2025

VIENS ÉCOUTER LA 59^E
ÉDITION DU SUPER
BOWL EN GANG!



AMBIANCE
FESTIVE!



BIÈRES - LIQUEURS

EN VENTE
SUR PLACE
(\$)

NACHOS - AILES DE POULET - GRIGNOTINES

SALLE MUNICIPALE | LES HAUTEURS

ACTIVITÉS À RETENIR

BIENVENUE DANS LA SECTION DÉDIÉE AUX LOISIRS DES HAUTS-PLATEAUX!

Ici, vous resterez informé des activités, des besoins de bénévoles et des bons coups. Plusieurs activités sont à venir alors garder l'œil ouvert aux publications Facebook.

Le Centre Femmes de la Mitis coordonne un groupe de soutien sur le stress et l'anxiété spécialement pour les femmes de **ST-GABRIEL**, **LES HAUTEURS** et **ST-CHARLES**. Mme St-Denis, psychologue de formation, débute chaque séance avec une partie "théorique" où diverses méthodes sont démontrées. Ainsi, les participantes reprennent le contrôle sur le stress et/ou l'anxiété grâce aux outils partagés. La deuxième partie de la rencontre se continue avec des exercices de yoga et de méditation.

Avant le début des rencontres de groupe, la professeure Michèle St-Denis rencontre les participantes de façon individuelle pour évaluer leur niveau de stress et leur expliquer le déroulement des séances. Cette première séance aura lieu jeudi le 30 janvier, au courant de la journée. Un moment individuel est également prévu à la fin des 8 rencontres pour que chaque participante puisse évaluer l'impact que le groupe d'entraide, la théorie, les outils et les méthodes ont eu comme effets sur elle. Cette dernière séance aura lieu jeudi le 3 avril. Vous l'aurez compris, c'est donc 8 rencontres en petit groupe chaque jeudi du 6 février au 27 mars, et ce, de 9h30 à 12h. Le tout se déroule à la salle Louis Dupéré, dans le Centre polyvalent.

Pour inscription ou information, vous pouvez rejoindre Marianne au 418-775-4090 #1.

28^e téléthon
Dimanche 26 janvier 2025 entre 10 h et 20 h

La Ressource
d'aide aux personnes handicapées
BAS-SAINT-LAURENT · GASPÉSIE · ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Semer l'espoir
Sur les ondes des télécommunautaires et sur laressource.tv

GROUPE **MEGA SCÈNE**

Marie-Pierre Arthur
Lynda Lemay
Maude Cyr-Deschênes
Jean-Michel Côté
Dans l'Shed

RÉBECCA GARON-BEAULIEU

VOUS POUVEZ TOUJOURS ME REJOINDRE PAR TEXTO OU APPEL AU 418-318-1567 | PAR MESSENGER SUR RESSOURCE LOISIR INTERMUNICIPALE | PAR COURRIEL AU LOISIR.PLATEAU@MITIS.QC.CA

MOT VERT DU MOIS

COLLECTE DES DÉCHETS AUX 3 SEMAINES POUR LA MATAPÉDIA ET LA MITIS!

Quoi?! Les poubelles seront ramassées seulement aux 3 semaines maintenant?

Eh oui! Et nous ne sommes pas les premiers à prendre cette décision, plusieurs municipalités au Québec et même ici dans La Matapédia et La Mitis ont déjà adopté une stratégie similaire. Certaines d'entre elles le font même une fois par mois!

Mais pourquoi?

Ce changement est nécessaire puisqu'on vise la réduction à la source en tant que société. Le contenu de nos bacs ne disparaît pas par magie à la suite du passage du camion de collecte. Le transport des déchets et leur enfouissement sont non seulement très coûteux sur vos taxes, mais aussi très dommageables pour l'environnement. La collecte des déchets aux 3 semaines permet d'uniformiser la fréquence de collecte à travers le territoire, réduire les voyages des camions et encourager le tri adéquat des matières résiduelles.

Mais mon bac va être trop plein!

Pas de panique! En réalité, très peu de déchets vont dans le bac vert ou noir : seulement 4% de nos déchets domestiques devraient y être placés! La majeure partie de nos résidus sont des matières organiques (environ 45%!) et doivent être disposées dans le bac brun dont la collecte a lieu chaque semaine l'été. Ainsi, tous nos restes de table, nos retailles de cuisine et nos papiers et cartons souillés de nourriture (ex. : serviettes de table, boîtes de pizza) doivent être placés au compost. Ensuite, 37% de nos déchets sont des matières recyclables qui doivent être mises au bac de récupération! Ces matières incluent tous les contenants, emballages et imprimés dont nous voulons disposer. Ainsi, pots de yogourt et de beurre d'arachide, boîtes de conserve et de céréales, emballages de barres tendres et de chips, papier et journaux : tous doivent se retrouver dans le bac bleu (à la suite d'un bref rinçage en ce qui concerne les contenants souillés bien sûr!) Le reste de nos matières? Encombrants, piles, ampoules, matériaux de construction, résidus domestiques dangereux comme la peinture ou l'huile : nous avons la responsabilité de les apporter à l'écocentre ou à un point de dépôt afin qu'ils soient traités adéquatement. Consultez notre site web www.ecoregie.ca pour des conseils de gestion de vos déchets, pour l'outil d'aide au tri et pour les listes de matières acceptées.

Finalement, si dans votre situation vous générez beaucoup de déchets – par exemple vous êtes une jeune famille et vous jetez une grande quantité de couches – ne vous inquiétez pas, vous avez le droit d'utiliser un deuxième bac noir ou vert. N'oubliez pas qu'il relève toutefois de votre responsabilité d'aller vous le procurer en quincaillerie.

Pour ne manquer aucune collecte, abonnez au rappel de collecte sur le www.ecoregie.ca!

Bien trier est important, faites-en votre résolution 2025! C'est plus simple qu'aller au gym. À bientôt!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles

JEUX EN FOLIE

MATHÉMATIQUE

SUDOKU

4		1	2	9		7	5
2			3		8		
	7			8			6
			1	3		6	2
1		5			4		3
7	3		6	8			
6				2		3	
		7			1		4
8	9			6	5	1	7

8	-	5	=		+		=	8
-		+		+		-		-
	-	1	=	5	-		=	1
=		=		=		=		=
2	+		=	8	-		=	
+		-		-		+		+
4	+		=		-	5	=	1
=		=		=		=		=
	-	4	=		+	6	=	

10 DIFFÉRENCES

MOTS CACHÉS

V V Y H X L E A B H G L F E V R I E R S
 G N H K C N Ç M Ç Z B P I W C T Z C W K
 L I H U V D G Ç W T X M N Q Ç M E H S N
 Ç Ç S V J N L P M H I V E R T C T A G W
 I F R O I D Y W J G T G C F A W D R C R
 D E A F B W A A I X J V Q L L Y E P D G
 A F M I E Q N V B I W I G N Z O E E Z P
 R H K H S V X P U V R X K Ç Z M C D H L
 C O S E I L D C D E C E M B R E P O B D
 O N X E G U Z V K G Q M I M W Z P O N X
 X Z R F E E M B B L T X B I F L H J M W
 X M S D N A G G O W F T W T H V L H U N
 I R M H U V Ç G V T S L L D U I L Q A W
 F M C Ç O D R K K T T F D L E E Y T J Z
 L U G E D C A I N F R E V X R B G O V R
 Y Z Y R U A E T N A M G S O O S K I Ç I
 Ç A Ç I O A Q F Z S L D Ç N A F A P E Ç
 H W J T D A V G Ç S F O N L Z J Z R X N
 J H I J Z O E A F D Ç E D T U X J A R C
 T F J O R L U G U O T I K N V Q U I E Z

- | | | | |
|----------|---------|----------|------|
| HIVER | ECHARPE | DOUDOUNE | GEL |
| DECEMBRE | GANDS | NEIGE | SKI |
| JANVIER | BONNET | FLOCON | LUGE |
| FEVRIER | BOTTES | FROID | |
| MARS | MANTEAU | GLACE | |



CALENDRIER DE FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						I
2	3  CLUB 13H	4	5 BIBLIO 19H 	6	7 CONSEIL 19H 	8
9	10  CLUB 13H	11  	12  	13	14	15 MESSE 16H 
16	17  CLUB 13H 	18	19 BIBLIO 19H 	20	21	22
23	24	25 	26	27	28	

NUMÉROS IMPORTANTS

MRC : 418-775-8445

-Renaud Bisson-Dion

(agent de développement - jeudi AM)

-Michel Lagacé

(inspecteur sur rendez-vous - lundi AM) #2026

SERVICE D'URGENCE : 911

SURETÉ DU QUÉBEC : 418-310-4141

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 418-775-8801

INFO-SANTÉ : 811

CLSC : 798-8818

POSTE CANADA : 798-4155

MUNICIPALITÉ : 418-775-4205

-Administration #2025

LA FABRIQUE :

-Martine Charette 418-798-4549 (bureau)

798-4166 (résidence)

CLUB DE L'ÂGE D'OR :

-Lauréanne Huet 418-798-4228

AFEAS :

-Micheline Gagnon 418-798-4409

CAISSE POPULAIRE : 418-723-6798

-Lynda Béland #7322314

LOISIRS DES HAUTS-PLATEAUX :

-Rébecca Garon-Beaulieu 418-318-1567



POUBELLE



PLEINE LUNE



RECYCLAGE



LOISIR



COMPOSTE



CONSEIL - 19H



AFEAS



MESSE - 19H



BIBLIOTHÈQUE
19H À 19H30



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

RESPONSABLES DU CHARLOIS

Robert Lyman & Rébecca Garon-Beaulieu

(418) 775-4205 #2025

stcharles@mitis.qc.ca

www.municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca